



DE VIVE VOIX 7.12

Mai 2020

Pourquoi je suis d'accord avec l'orientation du comité de stratégie

Par Judith Trudeau

Le 11 mai dernier, le comité de stratégie (comité de négo élargi) nous a livré sa lecture en vue d'établir une première priorisation¹ des demandes. Tout se passe vite. Nous devons nous faire une tête rapidement. Nous avons été quelques-uns à «pleurer» la mort de la «pyramide inversée». Vous vous souvenez, cette stratégie de consultation par vagues? Il nous semble que cela fait des lustres. Visiblement cette stratégie n'était pas adaptée à la conjoncture d'urgence Covid-19. Comme certains l'ont illustré lors d'un regroupement cégep, nous sommes en période de deuil. Et le deuil amène différents états d'esprit : colère, tristesse, déni, acceptation.

Les critères qui ont été retenus pour prioriser les demandes sont :

1. La conjoncture de la crise, la popularité du gouvernement actuel, l'évaluation de notre rapport de forces et l'état de la mobilisation des membres;
2. Le temps imparti et une conjoncture économique qui a drastiquement changé²;
3. L'équilibre des demandes (à travers les thèmes), leur faisabilité et les marges de manœuvre anticipées;
4. La fidélité à l'esprit du projet;
5. La priorité aux demandes qui touchent le plus grand nombre de professeurs.

Formation continue

À travers le pragmatisme de la lecture, ce qui m'a séduit est **la fidélité**, dans la traduction des priorités, à **l'esprit du projet initial**. Nous nous souvenons de la tournée du comité de négo où Philip Lagogiannis et Anne-Marie Bélanger sont venus nous sonder à Lionel. Nous nous souvenons du cri du cœur d'une des nôtres à la Formation continue lors de son témoignage sur les injustices des conditions salariales et des conditions d'exercices de la

¹ Ça fait très Jean Charest, mes excuses 😊

² Voir à cet effet le texte de Denis PAQUIN, « D'une négo à l'autre », *De vive voix 7.09*, avril 2020

profession lorsqu'on est chargéE de cours. À titre de rappel, souvenons-nous que pour les chargéEs de cours, il n'y a aucun gain à l'ancienneté, que bon nombre de tâches ne sont pas rémunérées notamment les rencontres autour du développement de programme et les réunions pédagogiques, que la charge de travail n'est pas comptabilisée à la CI, que l'encadrement n'est pas reconnu, qu'ils ont droit, maintenant (!) à 2 jours de maladie (il n'y en avait aucun avant 2020)³.

Cette priorité concorde parfaitement avec les grandes orientations de la négociation du secteur public de la CSN : améliorer le sort de nos bas salariés.

Elle répond à la proposition adoptée **le 17 mai 2019** :

«Il est proposé que dans le cadre de notre prochaine négociation, le SEECG soutienne les revendications relatives à l'amélioration des conditions de travail des enseignantEs à la formation continue, notamment celle de la parité avec l'enseignement régulier»

Les demandes 11 et 12 traduisent cette volonté de mettre fin à cet écart honteux pour 4000 de nos membres à travers le réseau⁴.

Demande 11 : « Rémunérer équitablement les enseignantEs à la formation continue et aux cours d'été (selon le tableau A de l'annexe VI) en comptabilisant leur charge individuelle de travail conformément à l'annexe I-1 et en leur assurant tous les avantages connexes »

Demande 12 : « Prévoir un comité de sélection commun à l'enseignement régulier et à la formation continue. Lorsque la discipline n'est pas offerte à l'enseignement régulier, prévoir que le comité de sélection soit néanmoins composé majoritairement d'enseignantEs choisis par leurs pairs.» (Regroupement Cégep du 11 mai 2020)

La voix des professeurs

Une des demandes phares en lien avec le thème de l'autonomie professionnelle (sans incidence monétaire) est retenue à la demande 4 :

Demande 4 : « Inscire l'appartenance des enseignantEs de cégep à l'enseignement supérieur à la convention collective en introduisant des clauses protégeant leur liberté académique, leur liberté d'expression et d'opinion. » (Regroupement Cégep du 11 mai 2020)

Je me souviens avoir écrit ce bout de texte dans le DVV 7.05

³ Rapport du comité national de rencontre (CNR), Regroupement Cégep, 24 et 25 janvier 2019.

⁴ Anne-Marie Bélanger, comité de négo, 13 mai 2020.

«Défendre nos lanceurs d’alerte ; nos scientifiques et nos critiques contre le droit de gérance de l’employeur qui peut se prémunir du fameux concept du devoir de loyauté pour faire taire ce qu’il vaudrait mieux taire. **S’il y a bien quelque chose qui devrait nous réjouir à Lionel-Groulx, c’est bien cette clause à venir!** Souvenons-nous du 15 mai 2012 (je parle presque que comme une vieille! ☹) et de la lettre des 11 libres penseurs qui avaient osé signer un texte⁵ dénonçant l’attitude de la direction d’alors, d’envoyer la SQ et l’antiémeute pour ouvrir le collège afin d’honorer une injonction. Libres penseurs qui, on s’en souvient, avaient reçu une lettre au dossier pour manque de loyauté (...)

D’autres cas de bâillon ont été répertoriés dans le réseau. Celui de notre collègue de Montmorency, Karine Lécuyer qui a osé dénoncer la venue d’un comptoir de restauration rapide Quesada dans les murs du collège sans oublier le cas surréaliste de Mathieu Béhrer du Cégep de Lévis-Lauzon»

Comment ne pas se réjouir de réaffirmer notre voix en cette période on ne peut plus trouble?

Un autre élément de **reconnaissance de l’expertise des professeurs** se reflète dans la demande 14 :

Demande 14 : « Mettre sur pied un comité national par programme, ou par discipline selon le cas, dont les membres comprennent unE enseignantE de chaque collège concerné et élu par ses pairs afin notamment de prendre part à tout processus de révision de programme, et prévoir les libérations nécessaires.»

Ainsi, à travers cette demande, on s’assure que les professeurs soient toujours au jeu lors des nombreuses révisions de programme. Collègues de sciences humaines, de sciences de la nature, de technique de la documentation, de technique de l’administration, de bureautique, d’informatique, de théâtre production, de musique (...) (bref, beaucoup de monde au collège!) cette demande est structurante pour nous tous et toutes.

Consolidation du réseau

Le thème de la consolidation du réseau se manifeste par les demandes 15 et 16

Demande 15 : «Soumettre toute ouverture de centre d’études collégiales, de sous-centre ou de points de service aux balises énoncées par le Regroupement Cégep (...), 6-7 février 2020.

Demande 17: « Encadrer les spécificités de l’enseignement à distance sur le plan des conditions de travail (...) entente en CRT et en CÉ, calcul de la CI (...)

⁵. <https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/351265/violence-a-lionel-groulx-voici-notre-version>, page consultée le 28 novembre 2019.

En quoi cela nous touche, nous à Lionel-Groulx? D'abord parce que nous faisons partie de ce réseau collégial. Deuxio, parce que nous avons vu les dérapages du Cégep de Gaspé qui a prolongé une partie de son campus à Montréal, en anglais seulement pour accueillir des étudiants étrangers à 14 000\$ par année⁶. Disons que le sous-financement des collèges amène certaines initiatives peu inspirantes pour le maintien du réseau.

En ce qui concerne les balises de l'enseignement à distance, elles nous semblent des plus appropriées en ces temps de pandémie et d'enseignement palliatif, pour s'assurer de ne pas créer de précédent. Je me souviens d'ailleurs que suite à cette présentation de ce que comporterait comme dérapages potentiels l'enseignement à distance lors de **l'AG du 23 octobre 2019**, un collègue s'était avancé : «On pourrait en faire une fierté à Lionel de rester en mode présentiel!» Évidemment, on était loin de penser que le Covid allait nous précipiter dans l'ancre de la bête.

La stratégie des comités

Certains diront que les thèmes de la **précarité**, de **l'allégement de la tâche** et de la **non-prise en compte des spécificités des techniques de soin et plus largement de la santé** est un problème de la présente négo. À cela, le comité de stratégie nous demande un peu de patience.

Parfois, et c'est le cas du travail envers la Formation continue, certains travaux d'envergure se font à travers ces comités qui ont temps (parfois ressources) et têtes pour réfléchir à une spécificité de la tâche. Le comité national de rencontre (CNR) a permis, en plus d'un sous-comité à la Fneeq d'établir des demandes réalistes pour cette négociation-ci.

Un nouveau comité paritaire : « **précarité et sécurité d'emploi** » est demandé pour faire ces travaux en vue de la prochaine négociation. Un autre sur les **techniques de la santé** (avec des ressources) y est aussi intégré à notre priorisation de demandes. D'autres comités déjà instaurés voient leurs mandats bonifiés pour, par exemple, dans le cas du Comité consultatif sur la tâche (CCT) y ajouter un mandat traitant de **sous-financement** et de **surembauche**. Ces comités font le travail de terrain, collectent les données nécessaires, apportent des solutions et préparent les demandes chiffrées pour la prochaine négociation. Cela n'est pas négligeable.

Pour conclure ...

Nous n'avons pas parlé de la demande de reconduire les **ressources EESH** avec des balises nationales :

⁶ Yves BOISVERT, «Un sous-cégep indien à 14 000\$ par année», *La presse*, 5 février 2020.

Demande 13 : « Ajouter à la convention collective des ressources enseignantes aux volets 1 et 2, afin de reconnaître dans la charge de l'enseignantE, le soutien aux étudiantEs en situation de handicap ou avec faible moyenne générale au secondaire» (Regroupement Cégep, 11 mai 2020.

Demande qui fait échos au texte : «Quand les chiffres parlent» de notre collègue France Boisvert qui traitait de l'alourdissement de la tâche.⁷

Nous n'avons pas parlé du concept **d'invalidité partielle** qui sera soumis à un travail de recherche et de documentation (nouveau mandat octroyé au Comité national de rencontre, CNR) en vue d'une négociation ultérieure. J'ai des visages qui me viennent en tête et qui sont associés à cette demande.

Nous n'avons pas parlé d'une demande de souplesse dans la tâche des précaires à la demande 8.

Demande 8 : Améliorer les dispositions relatives à l'enseignement et la mise sous contrat des enseignantEs non permanents, par exemple en ce qui concerne le désistement et la scission des charges d'enseignements.

Prenez le temps de vous approprier ces demandes. Elles nous ressemblent même si nous devons l'admettre, le contexte est tout sauf idéal.

Solidarité!

⁷ France BOISVERT, «Quand les chiffres parlent», *De Vive voix* 6.10, 12 avril 2019.